

Caisse des Ecoles *Saint Mandrier sur Mer*

Compte Rendu **Assemblée Générale du 1^{er} Juillet 2020 à 18 h 30**

BILAN MORAL ET D'ACTIVITES

Madame DEMIERRE, Vice-Présidente, expose à l'assemblée que conformément à ces dispositions, la caisse des écoles poursuit les objectifs suivants :

- favoriser le développement de l'instruction primaire en facilitant aux enfants la fréquentation des écoles maternelles et élémentaires ;
- encourager par des récompenses, l'assiduité, l'émulation et les progrès des élèves (exemple : dictionnaires offerts aux élèves de CM2 chaque année),
- organiser la fourniture des livres et du matériel scolaire nécessaires à la scolarité des élèves (46 € par enfant),
- prendre en compte un certain nombre de dépenses directement liées à l'activité scolaire (projets pédagogiques des enseignants entre 3 000 € et 5 000 € chaque année).

PROJETS ENSEIGNANTS 2018/2019

	CLASSES	N°	PROJETS	MONTANT
<u>MATERNELLE LOUIS CLEMENT</u>				
Mme ALLAINMAT	PS	1	Spectacle musical "Le petit bain"	120,00 €
Mme PERRIER	MS/GS	2	Musée de la Marine à Toulon - Atelier "A l'abordage"	70,00 €
Mme SCUSSEL	MS/GS	3	Musée de la Marine à Toulon - Atelier "Le Sac du Moussaillon"	72,50 €
			SOUS TOTAL	262,50 €
<u>ELEMENTAIRE LOUIS CLEMENT</u>				
Mme MORNET	Toutes les classes (7)	4	Ecole et Cinéma (175 élèves à 2,50 € la séance) 3 séances à 437,50 €	1 312,50 €
			SOUS TOTAL	1 312,50 €
TOTAL GROUPE SCOLAIRE LOUIS CLEMENT				1 575,00 €
<u>MATERNELLE OREE DU BOIS</u>				
Mme LAINE	Toutes les classes (3)	5	Visite de la Miellerie du Castellet (52 élèves à 7,50 €)	390,00 €
			SOUS TOTAL	390,00 €
<u>ELEMENTAIRE de l'OREE DU BOIS</u>				
Mme DELATTE	Toutes les classes (4)	6	Initiation aux arts du cirque (Chapiteau des Sablettes)	960,00 €
			SOUS TOTAL	960,00 €
TOTAL GROUPE SCOLAIRE OREE DU BOIS				1 350,00 €
TOTAL				2 925,00 €

BILAN FINANCIER

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

La Caisse des Ecoles a pris en charge pour l'année 2019 :

- Les fournitures scolaires des élèves de la commune (46 euros par enfants scolarisés ainsi que 120 euros par école). Une enveloppe de 20 000 € est prévue pour couvrir ces dépenses.
- Les dépenses relatives à la mise en œuvre des projets enseignants : 3 790 €
- Une enveloppe destinée à acquérir du petit équipement ainsi que l'adhésion au petit gibus (900 € environ).
- L'achat de dictionnaires pour tous les élèves de CM2 (environ 990 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Les recettes de la Caisse des Ecoles seront les suivantes :

- Le maintien de la subvention de la commune à hauteur de 23 350 €
- Les cotisations des parents d'élèves : 1 000 €.

La Caisse des Ecoles affiche un résultat de fonctionnement reporté de 1627,66 € qui lui permet d'équilibrer son budget.

Conformément au principe de prudence budgétaire, aucun don ne sera inscrit sur le budget de la Caisse des Ecoles en 2019.

Les dons perçus en 2019 pourront, après vote d'une Décision Budgétaire Modificative, permettre aux écoles de développer des activités spécifiques en dehors des montants accordés pour les projets pédagogiques.

Fin de l'assemblée générale à 19h30.

Fait à Saint Mandrier, le 1^{er} Juillet 2020.

La Vice-Présidente,
Colette DEMIERRE

